

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Lyon, le 01/02/2016

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information Développement Durable Autorité Environnementale

Autorité Environnementale

Téléphone: 04 26 28 67 56

Courriel: ae-dreal-ra@developpement-

durable.gouv.fr

nº 119

ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER COMPLET

EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

N° CERFA: F08416P1293

N° d'enregistrement du dossier : 2016-002449

Intitulé du projet : Connexion de la rue Goutte Zinet et de la rue des Ecoles et aménagement d'un parking paysager sur la commune de Parigny dans le département de la Loire

Maître d'ouvrage ou demandeur : - Mairie de Parigny

Dossier complet reçu le 01/02/2016

La décision motivée sera prise dans les 35 jours calendaires à compter de la date de réception du dossier complet soit au plus tard le 08/03/2016

L'absence de réponse au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une étude d'impact.

Pour le préfet de région,

Pour la directrice de la DREAL et par délégation La cheffe adjointe du service CAEDD

Nicole CARBIÉ

DREAL AUVERGNE - RHONE - ALPES / Service CIDDAE
5, Place Jules Ferry 69453 Lyon cedex 05
7, rue Léo Lagrange 63033 Clermont-Ferrand cedex 1
www.auvergne-rhone-alpes developpement-durable.gouv.fr